

La question commune d'histoire au programme du concours des ENS en 2027 est « **Voter en France 1848-2002** ». C'est une question d'histoire politique qui **demande donc une bonne connaissance générale de l'histoire de France contemporaine**, des changements de régime, et du fonctionnement des institutions. Une **chronologie sommaire**, jointe à ce texte, permet de commencer à se familiariser avec ces évolutions. Pour bien préparer la rentrée, **vous devrez** :

**1) Lire la lettre de cadrage du jury, jointe à ce texte, qui présente les enjeux du programme.**

**2) Découvrir la période et le programme à travers la bibliographie.**

Si vous disposez déjà de manuels ou de livres généraux sur l'histoire politique française, vous pouvez les utiliser.

Pour une histoire générale de la France au cours de la période, je vous recommande de combiner deux ouvrages, couvrant le XIXe puis le XXe siècles, tous deux disponibles en ligne sur la plate-forme CAIRN :

- Emmanuel FUREIX, *Le siècle des possibles, 1814-1914*, Paris, PUF, 2014.
- Antoine PROST, *Petite histoire de la France, de la Belle Époque à nos jours*, Paris, Dunod, coll. « EKHO », 2020.

La meilleure entrée en matière pour le thème du vote est un fascicule illustré :

- Mathilde LARRÈRE, *Voter en France de 1789 à nos jours*, La documentation photographique, n°8122, 2018.

Enfin, pour approfondir la connaissance des institutions et du fonctionnement des différents régimes, il existe une bonne histoire politique de la période :

- Éric BONHOMME, *D'une monarchie à l'autre. Histoire politique des institutions françaises 1814-2020*, Paris, Armand Colin, coll. « Mnémosyna », 2021.

**3) Vous familiariser avec le vocabulaire des élections**

La particularité du programme 2027 est de porter sur les enjeux parfois très techniques du vote, ce qui nécessite de se familiariser, dès l'été, avec son vocabulaire. Pour cela, prenez la liste des mots ci-dessous, repérez ceux dont vous ne maîtrisez pas le sens, et commencez à vous constituer des repères afin de pouvoir bien les utiliser dans un devoir :

*Abstention, Assesseur, Bulletin de vote, Bureau de vote, Campagne, Candidat, Circonscription électorale, Collège électoral, Corps électoral, Découpage électoral, Dépouillement, Élection partielle, Élection à deux degrés, Électorat, Éligibilité, Entre-deux-tours, Investiture, Isoir, Liste d'émargement, Majorité absolue, Majorité simple, Mandat, Mandature, Mode de scrutin, Non-inscription, Panachage, Participation électorale, Plébiscite, Référendum, Scrutateur, Scrutin, Scrutin de liste, Scrutin majoritaire, Scrutin proportionnel, Scrutin uninominal, Suffrage, Suffrage universel direct ou indirect, Suffrages exprimés, Suppléant, Tête de liste, Tour de scrutin, Triangulaire ou quadrangulaire, Urne, Vote, Vote blanc, Vote nul, Vote par procuration*

## Chronologie sommaire

- 1848 **Seconde république**, suffrage universel masculin (mars), élections législatives et constituantes (avril), élection présidentielle, victoire de Louis-Napoléon Bonaparte (décembre)
- 1850 loi du 31 mai restreignant le suffrage universel
- 1851 coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte (2 décembre), ratifié par plébiscite
- 1852 naissance du Second Empire, ratifié par plébiscite
- 1870 défaite de Sedan, capture de Napoléon III, **proclamation de la IIIe République**
- 1871 élections législatives en situation de guerre, majorité monarchiste ; Commune de Paris
- 1875 vote des lois constitutionnelles de la IIIe République
- 1877 crise politique du 16 mai suivie d'une victoire républicaine aux élections législatives
- 1884 loi rétablissant l'élection des conseils municipaux
- 1889 modification du mode de scrutin et fin de la crise boulangiste
- 1913 adoption de l'isolair aux élections législatives
- 1914 poussée électorale de la SFIO (mai), entrée en guerre et suspension des élections (août)
- 1919 élection de la Chambre « bleu horizon » où le Bloc national est majoritaire
- 1934 émeute antiparlementaire du 6 février
- 1936 victoire électorale du Front populaire
- 1940 défaite française, instauration du **régime de Vichy** (10 juillet) qui supprime la République et suspend les élections
- 1944 Libération, Gouvernement provisoire de la République française (GPRF), ordonnance instaurant le suffrage des femmes (21 avril)
- 1945 élections municipales et premier vote des femmes (avril-mai) ; référendum sur le changement de république et élection d'une assemblée constituante (21 octobre)
- 1946 rejet du premier projet de constitution, élection d'une nouvelle assemblée constituante (juin), adoption par référendum de la constitution de la **IVe République** (octobre)
- 1951 loi sur les apparentements renforçant le poids électoral des partis de la Troisième force
- 1958 crise finale de la IVe République : prise du pouvoir par l'armée à Alger (13 mai), De Gaulle chef de gouvernement (juin), référendum pour le passage à la **Ve République** (septembre)
- 1962 adoption par référendum de l'élection du Président de la République au suffrage universel
- 1965 réélection du général de Gaulle, mis en ballottage par François Mitterrand
- 1968 crise sociale et politique de mai-juin, dissolution de l'assemblée nationale (30 mai), appels au boycott mais réélection d'une majorité gaulliste
- 1969 référendum proposé par le général de Gaulle sur les régions et le Sénat, vote « non » majoritaire suivi de sa démission
- 1974 abaissement de la majorité (âge électoral) à 18 ans
- 1977 première élection d'un maire de Paris depuis le XIXe siècle (J. Chirac)
- 1979 premières élections européennes (au scrutin proportionnel)
- 1981 élection de François Mitterrand et d'une majorité de gauche, première alternance de la Ve République
- 1986 adoption du scrutin proportionnel aux législatives, victoire électorale de la droite et première cohabitation
- 1988 loi imposant la transparence des urnes électORALES ; réélection de François Mitterrand
- 1997 dissolution de l'Assemblée nationale par Jacques Chirac, élection d'une majorité de gauche
- 2002 présence de Jean-Marie Le Pen (FN) au second tour de l'élection présidentielle

## Lettre de cadrage du jury

### **Voter en France de 1848 à 2002**

Ce programme d'histoire du politique propose une analyse sur la longue durée du vote envisagé à la fois comme droit et comme pratique au cœur du processus de démocratisation que connaît la France, depuis le basculement dans le suffrage universel proclamé en février 1848 jusqu'aux élections présidentielles et législatives de 2002.

Le vote des citoyens et celui des citoyennes – à partir de l'ordonnance du gouvernement provisoire de la République française signée par le général de Gaulle le 21 avril 1944 – se trouvent au cœur de la participation politique à différentes échelles, locale (élection des maires depuis 1884), départementale et régionale (l'élection des conseils régionaux et généraux depuis les lois de décentralisation de 1982-1986), nationale et européenne (élection du Parlement européen à partir de 1979). En se plaçant au niveau des électeurs et des électrices, il s'agit d'interroger le vote comme moment (qui se prépare et s'organise), comme acte (qui engage) et comme révélateur du fonctionnement et des fragilités des différents régimes politiques français de la Deuxième République à la Cinquième République.

Si voter au suffrage universel découle de la reconnaissance de la souveraineté populaire, l'acte ne suffit pas à fonder la démocratie. En effet, les effets du vote peuvent être tempérés par les institutions en fonction des plus ou moins larges pouvoirs reconnus au Parlement (et au sein de celui-ci à la chambre basse), des conditions d'exercice du vote (le cens jusqu'aux élections de 1848, le sexe, la majorité électorale), des modes de scrutin, de la restriction des libertés politiques servant de cadre à l'organisation des élections (ainsi la loi du 31 mai 1850 restreignant le corps électoral par l'obligation de résidence au même domicile depuis au moins 3 ans, ou sous le Second Empire le système des candidatures officielles, l'absence d'isoloir et les entorses aux droits d'expression et de réunion). Les élections peuvent être reportées en temps de guerre (par exemple sous la Première Guerre mondiale pour les élections municipales et législatives). Les effets du vote peuvent même être annulés comme c'est le cas à partir du 10 juillet 1940 sous le régime autoritaire du maréchal Pétain, dans lequel les assemblées parlementaires précédemment élues sont ajournées. Le vote peut être aussi utilisé ou instrumentalisé comme outil de légitimation du chef de l'Etat via la pratique du plébiscite ou du référendum. L'élection au suffrage universel du président de la République en 1962 modifie la nature de la Cinquième République. Le vote se situe ainsi au cœur des rapports évolutifs entre le corps des citoyens, le législatif et l'exécutif. Il définit, structure et rythme la vie des régimes politiques. Mais il fait aussi le citoyen, la citoyenne.

Le programme associe à l'histoire institutionnelle des régimes se succédant en France de 1848 à 2002 une dimension sociologique (qui vote et comment ?), interrogeant les appartenances sociales, géographiques, confessionnelles, générationnelles et de genre. Il comprend un volet matériel (les cartes électorales, les bulletins de vote, l'isoloir, les urnes et leur dépouillement), qui inscrit cette pratique dans des lieux (les bureaux de vote installés dans les mairies, les écoles, etc.) et dans des configurations sociales (les présidents et ses assesseurs des bureaux de vote). Au-delà du moment même du vote, le sujet invite à prendre en compte son enracinement culturel (les cultures politiques et le militantisme dans des partis, les rituels, les meetings électoraux), son horizon d'attente (l'enjeu de l'obtention du droit de vote, par exemple pour les militaires en 1945, pour les jeunes avec notamment l'abaissement de la majorité électorale à 18 ans en 1974, le vote des citoyens européens aux élections municipales en 1992 et les premiers débats sur le vote des résidents étrangers non européens), et son traitement médiatique (notamment lors des campagnes ou des années électorales) dans une période marquée par le passage de l'écrit à l'audio-visuel. L'histoire des émotions politiques vient enrichir l'étude du vote (par les images des candidates et des candidats transmises par les médias, les effets des sondages, la fraude électorale, etc.). Des représentations artistiques rendant compte de la sacralité ou de la temporalité du vote, depuis les estampes représentant le suffrage universel en 1848-1850 jusqu'au documentaire de Raymond Depardon « 1974, une partie de campagne » sur Valéry Giscard d'Estaing, peuvent être associées, dès lors

qu'elles renseignent sur le sens et l'importance qui lui sont attribués à un moment donné par (ou pour) les électeurs et les électrices.

Les critiques voire les rejets formulés par certains courants politiques à l'égard du vote et des élections, ainsi que les comportements abstentionnistes font partie du programme car ils renseignent sur les perceptions de la crédibilité du vote et sur ses effets politiques attendus. Le retrait du droit de vote (comme sanction par exemple lors de l'épuration à la Libération) est aussi un mécanisme à interroger. Le programme inclut les élections présidentielles, législatives, sénatoriales, régionales, départementales, municipales, et européennes.

En proposant de suivre l'histoire du vote en France jusqu'en 2002, le programme intègre la mise en place et la pratique du vote des citoyens européens en France et aux élections européennes. Il inclut aussi le tournant que l'élection présidentielle de 2002 constitue pour l'abstention du premier tour et la participation au second tour, le faible score des nombreux candidats, la qualification au second tour de Jean-Marie Le Pen et les débats sur la stratégie du « front républicain ».

Le programme pose enfin la question des rapports de domination entre la métropole et ses colonies : le vote, majoritairement non octroyé aux populations de l'empire (mais il y a des exceptions), devient un enjeu politique alimentant débats et contestations croissantes, jusqu'aux lois votées au lendemain de la Seconde Guerre mondiale (loi Lamine-Guèye en 1946 inscrite dans la Constitution de la Quatrième République, loi-cadre Defferre en 1956). Le sujet a fortement clivé les partisans et les opposants de l'égalité politique, les discriminations sur le terrain colonial venant remettre en cause par effet-retour l'universalité du projet républicain.

Au total, il s'agit de transmettre des connaissances solides en histoire politique de la France des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, et de montrer combien ce champ s'est renouvelé grâce aux apports d'autres disciplines (sociologie, sciences politiques, économie) et de nouveaux questionnements (la variation des échelles, le genre, ou les objets matériels). Le programme vise à mettre en perspective les enjeux actuels sur le fonctionnement et l'avenir de la démocratie en insistant sur la responsabilité des citoyens et des citoyennes.

## **Bibliographie**

Agulhon Maurice, Nouschi André, Olivesi Antoine, Schor Ralph, *La France de 1848 à nos jours*, rééd. en un seul vol., Paris, Armand Colin, 2018.

Déloye Yves, Ihl Olivier, *L'acte de vote*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

Duclert Vincent, Prochasson Christophe (dir.), *Dictionnaire critique de la République* [2002], Paris Flammarion, 2007.

Garrigou Alain, *Histoire sociale du suffrage universel en France 1848-2000*, Paris, Seuil, 2002.

Huard Raymond, *Le suffrage universel en France 1848-1946*, Paris, Aubier, 1991.

Le Gall Laurent, *A voté. Une histoire de l'élection*, Paris, Anamosa, 2026.

Offerlé Michel, *Un homme, une voix ? Histoire du suffrage universel*, Paris, Gallimard, 2002.

Perrineau Pascal, Reynié Dominique (dir.), *Dictionnaire du vote*, Paris, PUF, 2001.

Rosanvallon Pierre, *Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Paris, Gallimard, 2001.

*Voter en France de 1789 à nos jours*, La documentation photographique n° 8122, 2018.